INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE TENUE LE 16 AVRIL 2026 À L'HÔTEL DE VILLE DE BOISBRIAND

SONT PRÉSENTS :

Madame Christine Beaudette, présidente
Madame Marie-Élaine Pitre, vice-présidente
Monsieur Jean Comtois, délégué
Monsieur Christian Charron, délégué
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Stéphanie Nantel, représentante
Monsieur Pierre Barrette, représentant substitut
Monsieur Michel Milette, représentant

SONT ABSENTS :

Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Christian Schryburt, coordonnateur du comité de gestion

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Lapointe, directeur général – Ville de Boisbriand, en remplacement de M. Schryburt à titre de coordonnateur du comité de gestion
Monsieur Luc Larocque, directeur
Monsieur Jean-François Lalande, directeur adjoint
Me Mélanie Dinel, secrétaire corporative
Me Marie-Ève Frédéric, secrétaire corporative adjointe

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. <u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

1.1

2026-04-047 Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 00.**

L'assemblée est suspendue et reprend à **9 h 51.**

2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

2026-04-048 Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par l'ajout du point 4.3 :

1. **Ouverture de l'assemblée;**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
3. **Secrétariat corporatif;**
   - 3.1 **APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2026;**
4. **Direction générale;**
   - 4.1 **AUTORISATION DE VENTE – Vente d'un (1) véhicule usagé;**
   - 4.2 **DÉPÔT – Rapport bimestriel des contrats conclus conformément au Règlement no 9 sur la gestion contractuelle;**
   - 4.3 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Demande de subvention – Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC) (Axe 3);**
5. **Technologies;**
6. **Ressources humaines;**
   - 6.1 **DÉPÔT – Liste des employés embauchés – Mars 2026;**
7. **Finances;**
   - 7.1 **DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;**
   - 7.2 **DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques mis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Mars 2026;**
8. **Régime de retraite;**
9. **Comité de gestion;**
10. **Affaires juridiques;**
11. **Avis de motion ou adoption de règlements;**
12. **Affaires nouvelles;**
13. **Période de questions;**
14. **Clôture et levée de l'assemblée.**

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2026-04-049

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 MARS 2026

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2026 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 2026 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2026-04-050 **AUTORISATION DE VENTE – VENTE D'UN (1) VÉHICULE USAGÉ**

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire se départir d'un (1) de ses véhicules;

CONSIDÉRANT les nombreuses heures de roulement au niveau du moteur et des réparations majeures à effectuer;

CONSIDÉRANT que la Régie est satisfaite de l'offre de la compagnie Général Automobile au montant de 350,00 $ TPS incluse, vu l'état du véhicule;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la vente à la compagnie Général Automobile du véhicule suivant au montant total de 350,00 $ TPS incluse, selon les termes de l'entente intervenue entre la Régie et cette compagnie, soit :

#	KM	MARQUE/MODÈLE	ANNÉE	NO. DE SÉRIE	MONTANT OFFERT
244	109 905	Dodge Journey	2012	3C4PDDFG7CTI51651	350,00 $

D'AUTORISER le directeur – services techniques et télécommunications ou le préposé – services techniques à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie, de tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision, le cas échéant;

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT cb
INITIALES DU SECRÉTAIRE MD

No de résolution ou annotation

D'AUTORISER le préposé – services techniques à procéder aux procédures nécessaires, le cas échéant, auprès de la *Société d'assurance automobile du Québec*, et ce, pour et au nom de la Régie.

4.2

2026-04-051 **DÉPÔT – RAPPORT BIMESTRIEL DES CONTRATS CONCLUS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NO 9 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Conformément à l'article 12 (Reddition de compte) du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*, le directeur fait rapport au conseil d'administration des contrats conclus de gré à gré dont la valeur se situe entre 25 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public au cours des mois de janvier et de février 2026 :

- Au cours des mois de janvier et de février 2026, aucun contrat de gré à gré dont la valeur de situe entre 25 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public n'a été conclu et rapporté au Secrétariat corporatif.

4.3

2026-04-052 **AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ (PQLC) (AXE 3)**

ATTENDU QUE, dans le cadre au lancement du nouveau Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC) lancé à l'automne 2025, le ministère de la Sécurité publique a annoncé la mise en place d'une offre de soutien financier dédiée à la lutte contre la criminalité;

ATTENDU QUE ce programme vise à renforcer la sécurité des personnes et des milieux en proposant un financement optimisé aux partenaires issus des milieux communautaires, autochtone, municipaux et policiers.

ATTENDU QUE, en conformité avec l'axe 3, la Régie désire présenter trois (3) projets en lien avec cet axe du PQLC visant trois (3) priorités gouvernementales, à savoir les violences faites aux femmes et aux mineurs, la criminalité liée aux groupes présentant une menace pour la sécurité et la cybercriminalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le Directeur à signer, pour et au nom de la Régie, les demandes d'aides financières à être transmises au ministère de la Sécurité publique concernant le financement des projets de la Régie financés par l'axe 3 du Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC).

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2026-04-053 **LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – MARS 2026**

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de mars 2026 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-09.

7. FINANCES

7.1

2026-04-054 **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2026-04-055 **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – MARS 2026**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de mars 2026 totalisant un montant de 408 112,61 $.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. COMITÉ DE GESTION

Aucun sujet.

10. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

Formules Municipales No 4614-A-PS-Q (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-04-056 L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 53.**

Madame Christine Beaudette
Présidente

Me Mélanie Dinel
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL
PAR
CE 8 mai 2026